

Les Agendas 21 locaux, au cœur de la transition écologique vers le développement durable

Troisième rencontre
Agenda 21 en Picardie
27 janvier 2015

CGDD



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Un retour sur l'année de réflexion sur les Agendas 21 de demain

CHIFFRES CLES

11
GROUPES DE
TRAVAIL
NATIONAUX ET
RÉGIONAUX
PRÉPARATOIRES
AU COLLOQUE

150
ACTEURS DES
TERRITOIRES ET
INSTITUTIONS
ENGAGÉS

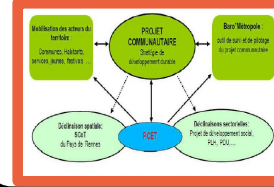
250
JOURNÉES DE
CO-ÉLABORATION

De **nombreuses contributions** des territoires, de comités régionaux.
Des **travaux qui se poursuivent en 2015.**

ATELIERS PREPARATOIRES



Économie territoriale durable



Cohérence et articulation des politiques publiques



Dispositif de reconnaissance



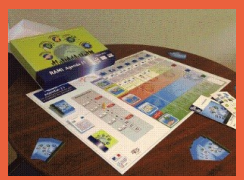
Formation des décideurs



Cohésion sociale, enjeu des agendas 21 de demain : comment mieux coopérer ?



Prospective participative



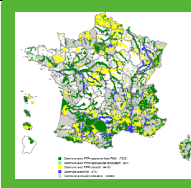
Encouragement & accompagnement par la sphère publique



Évaluation, l'impact réel des agendas 21



Cohésion sociale, enjeu des agendas 21 de demain : territoires de co-responsabilité



Chantier exploratoire : agendas 21 et risques naturels

Deux temps forts

- Le 17 octobre 2014, le off : la restitution des ateliers
- Le colloque national « les Agendas 21 de demain » - 4 décembre 2014 – Cité Internationale Universitaire de Paris

rupture
mobilisation
coresponsabilité
articulation
changement transformation
innovation Métamorphose
complexité
ambition



Agenda + 21

- **Des fondamentaux**
 - ✓ Déclaration de Rio
 - ✓ Cinq finalités et cinq éléments de démarche

Agenda + 21

L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable

- Une démarche globale
- Permettant la montée en capacité des acteurs locaux : élus, habitants et acteurs du territoire
- Un projet de vie, où chacun est acteur du projet, d'un projet politique
- Une démarche stratégique, d'articulation des politiques publiques : Il donne du sens aux politiques publiques grâce à une stratégie commune et s'appuie sur la prospective
- Une opportunité pour articuler et mettre en cohérence les politiques publiques, pour aller au-delà des cloisonnements entre services, des limites territoriales et des intérêts particuliers, pour faire émerger le maillage d'actions qui reconnectera citoyens, monde économique, société civile, et acteurs publics...



Agenda + 21

Les points positifs de l'agenda 21 :

- sa capacité d'adaptation ;
- sa nature volontaire : il est résilient et peut évoluer au gré des transformations du territoire ;
- souple et évolutif, l'Agenda 21 est donc un vecteur de mutualisation et d'économies ;
- un espace d'ouverture et d'innovation

Perspectives 2015

- La valorisation des travaux de l'année 2014
- La mise en place du nouveau dispositif de reconnaissance :
 - Prolongement de l'ouverture de la plate forme
- Parmi les actions à venir :
 - ✓ l'organisation d'un colloque scientifique français sur le bien être territorial – 20 février 2014
 - ✓ La poursuite de GT : économie territoriale durable, évaluation
 - ✓ Le lancement de productions : Vision +21, Territoires de coresponsabilité
 - ✓ Le lancement de la plate forme collaborative « ressources »

Le dispositif de reconnaissance

Pourquoi cette réflexion ?

Expérience de huit sessions de reconnaissance

Les modalités de fonctionnement

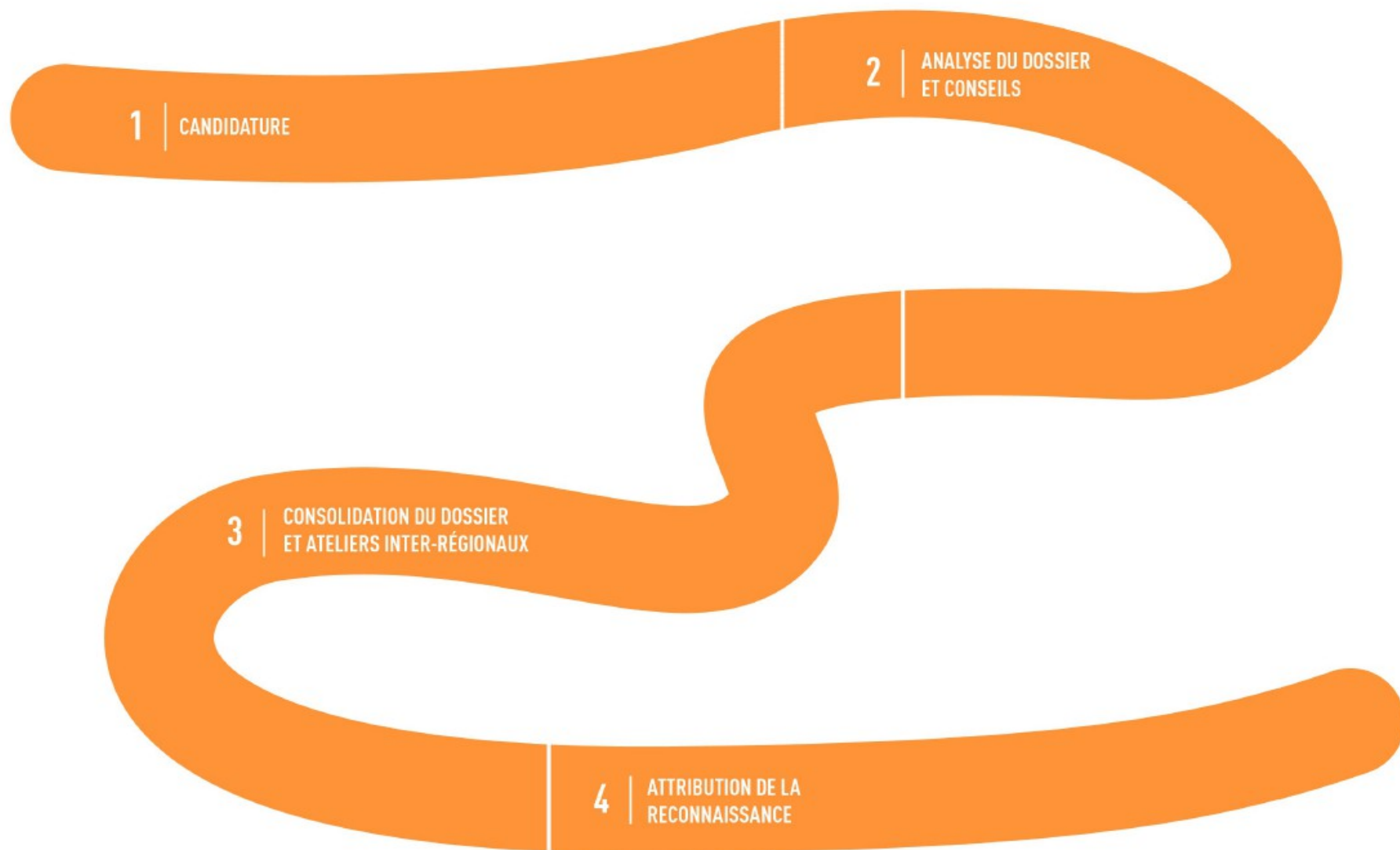
Quatre réunions d'un groupe de travail

Composition : experts, membres du Comité national A21, collectivités reconnues ou allant demander la reconnaissance

Contributions de collectivités et appui de l'étude CEREMA sur les 1ers agendas 21

LE DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE AGENDA 21

4 ÉTAPES CLÉS



Les nouveautés

- **Réaffirmation et renforcement de l'accompagnement** : le statut « candidat Agenda 21 Local France »
- **Plus utile** : un dossier plus simple (narration, stratégie, opérationnalité)
- **Plus proche des territoires** : Des référents et non plus des experts
- **Plus pair à pair, plus utile** : des ateliers inter territoriaux

Boîte à outils Visions +21



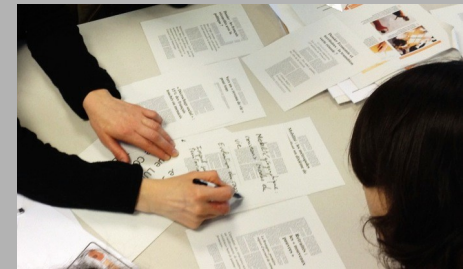
Les objectifs de Visions+21

- Faire émerger dans les territoires une **vision d'un futur souhaité** (= cap stratégique).
- **Revenir aux fondamentaux** (enjeux, objectifs, stratégie...).
- Passer d'une démarche statique à une **approche dynamique**.
- **Dynamiser** les réflexions locales.
- **Co-construire** la vision.

5 outils à la carte

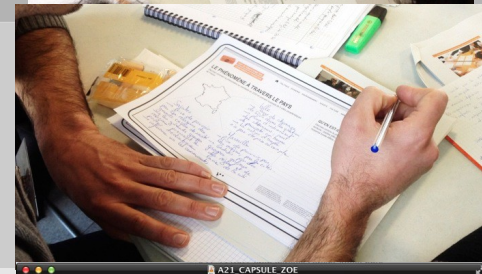
Contextualisation des territoires dans l'environnement stratégique

faire prendre conscience des grandes variables qui vont impacter le territoire à horizon 2030.



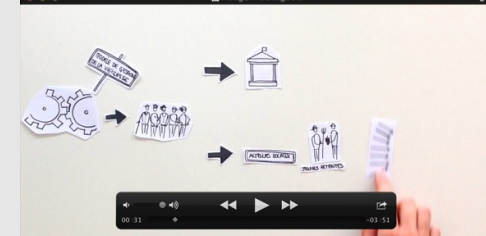
Test de robustesse

questionner la résilience des politiques durables mises en œuvre face aux grands défis qui vont venir impacter le territoire.



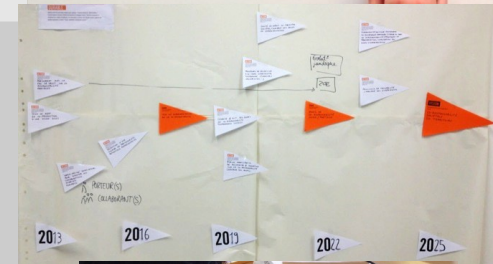
Adaptation/création d'un scénario

adapter les 3 films nationaux au contexte local.



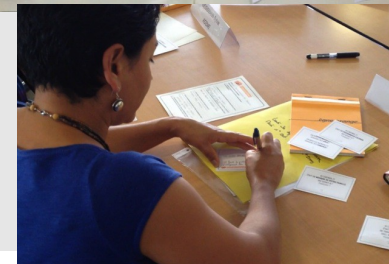
Pistes d'évolution de l'agenda 21

baliser dans le temps la mise en œuvre du projet.



Autoportrait perceptif de l'agenda 21

apprécier la perception de l'agenda 21 pour renforcer son appropriation.



Sandrine Fournis, chef du bureau des Territoires
Commissariat Général au Développement durable
Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Mailto : sandrine.fournis@developpement-durable.gouv.fr